

DOSSIER D'INSCRIPTION À L'INTERNAT

Horaires d'ouverture de l'internat : du lundi 07h30 au vendredi 07h45.

Intendance

Frais Scolaires
Dossier suivi par
M. JF GALABERT

Etablissement scolaire fréquenté : _____

Classe : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Vie scolaire Internat
Dossier suivi par
M. J. HENTZIEN
Mme M. SERRE

Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone
03 87 84 66 77
Courriel ce.0570029@ac-nancy-metz.fr

Téléphone portable : _____

Mail : _____

7, rue Maurice Barrès
57600 FORBACH

Nom du responsable légal : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'internat et m'engage au respect des règles énoncées.

IMPORTANT

Pour que l'inscription soit validée, l'étudiant interne s'acquittera :

- **du montant des frais d'internat du 1er trimestre, soit 699,32 euros (chèque à joindre libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Jean Moulin)**
- **d'une caution de 80.00 euros (chèque à joindre libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Jean Moulin).**

Remarque : le règlement du 2ème et 3ème trimestre pourra se faire au travers d'un prélèvement automatique proposé par le service de l'Intendance.

La chambre d'internat ne sera réservée que si le chèque couvrant les frais du 1er trimestre est joint à la fiche acceptation de la place proposée.

Fait à le / /

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»

l'élève,

responsables légaux

Pièces à joindre obligatoirement et à remettre aux CPE

- Règlement des frais d'hébergement du 1er trimestre uniquement et impérativement par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Jean Moulin (**pour les étudiants**)
- Chèque de caution de 80 € (libellé à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Jean Moulin)
- Attestation d'assurance (responsabilité individuelle et civile)
- Attestation de sécurité sociale ou photocopie de carte vitale ou attestation d'assurance maladie pour les étudiants étrangers (attestation européenne pour les étudiants de l'Union Européenne)
- Engagement du correspondant local (pour les internes très éloignés)
- Un exemplaire du Règlement de l'Internat signé (le deuxième exemplaire devant être gardé par le responsable légal)
- La fiche médicale d'urgence à compléter en fin de dossier
- **La demande écrite pour intégrer l'internat le dimanche soir pour les étudiants uniquement** (forfait différent).

Trousseau personnel

Il n'est pas exigé de trousseau précis, les responsables légaux devant veiller à ce que leur enfant dispose chaque semaine du linge, des draps, des vêtements et des chaussures qui lui seront nécessaires pour être correctement et proprement vêtu.

L'élève doit disposer obligatoirement de :

- Un drap housse (70*190) pour protéger le matelas.
- Un oreiller
- Une couette
- Des serviettes et des gants de toilette
- Un sac à linge
- Un nécessaire de toilette
- Des cintres
- Vêtements propres, de pluie, et chauds en quantité suffisante

Courrier

Pour recevoir son courrier postal personnel directement à la cité scolaire, l'interne devra communiquer à ses interlocuteurs l'adresse suivante :

NOM et Prénom
Cité scolaire Jean Moulin
Internat – Chambre n°
7, rue Maurice Barrès
57600 FORBACH

Demande pour intégrer l'internat le dimanche soir Réservé aux étudiants CPGE ou BTS

Je soussigné(e) Nom :

Prénom :

En classe de :, au lycée :

.....

Demande à pouvoir intégrer l'internat le dimanche soir entre 20h et 22h pour toute l'année scolaire.

Fait à :

le :

.....

Signature :

Désignation du correspondant local

Domicile situé à plus de 100 kms

M. Mme NOM / Prénom :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone du domicile : Téléphone portable :

L'interne NOM / Prénom :

Fait à, le

Signatures des responsables légaux